



CHU Sainte-Justine

*Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant*

Pour l'amour des enfants

Université 
de Montréal

Programme d'enseignement et de soins – Antibiothérapie intraveineuse à domicile
Traitement administré avec le système ambulatoire d'infusion Intermate

**PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE SOINS
ANTIBIOTHÉRAPIE INTRAVEINEUSE À DOMICILE**

**TRAITEMENT ADMINISTRÉ
AVEC LE SYSTÈME AMBULATOIRE D'INFUSION
INTERMATE**

2014

Traitement de texte : Estelle Landriault, Infirmières soins à domicile 1997
Josée Chagnon, infirmière clinicienne, SLCR, 2014

Illustrations : Baxter Healthcare Corporation

Distribution : Service des publications
Hôpital Sainte-Justine
3175 Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C5
Tél. (514) 345-4631

ISBN : 2-921858-46-0
Dépôt légal : 2e trimestre 1997
Révisé Mai 2007, Juin 2014
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

ISBN: 2-89619-023-6
Dépôt légal:

© Hôpital Sainte-Justine, 1997, 2007, 2014

Il est illégal de reproduire une partie quelconque de ce volume sans autorisation de la maison d'édition. Toute reproduction de cette publication, par n'importe quel procédé, sera considérée comme une violation du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres du comité d'antibiothérapie dont la participation active, la collaboration et la richesse des échanges, ont permis la mise sur pied d'un programme adapté aux besoins de notre clientèle.

Nous remercions les infirmières du Service de Liaison / Consultation Réseau pour leur étroite collaboration au niveau du programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 1 |
| Programme d'enseignement | 3 |
| Buts | 3 |
| Déroulement..... | 3 |
| Objectifs spécifiques | 4 |
| Contenu | 5 |
| A. Intermate | 5 |
| Définition..... | 5 |
| Contrôle du débit..... | 5 |
| B. Prévention des infections | 6 |
| C. Administration du médicament | 7 |
| D. Irrigation et héparinisation à la fin du traitement..... | 9 |
| E. Soins et surveillance de l'accès veineux en place | 10 |
| F. Précautions à prendre lors des activités quotidiennes..... | 11 |
| G. Personnes à contacter en cas de besoin..... | 12 |
| H. Plan de traitement..... | 12 |
| I. Ordonnance et programmation | 13 |
| Tableau synthèse: Administration d'un antibiotique avec le système Intermate | 15 |
| Questions..... | 16 |
| Références..... | 16 |

INTRODUCTION

Afin de favoriser le retour à domicile des enfants recevant un traitement d'antibiotique intraveineux, nous avons développé un programme d'enseignement et de soins qui vous permet de faire les apprentissages nécessaires pour être autonome au niveau de certains soins.

Une infirmière clinicienne, attitrée au programme, sera votre personne ressource pendant la période d'apprentissage et aussi pendant la période du traitement à domicile. Le soutien, suite à votre retour à domicile, sera assuré par les infirmières de votre CLSC.

Votre enfant sera aussi suivi par une équipe médicale qui le reverra au centre de jour de pédiatrie du CHU Sainte-Justine, selon une fréquence déterminée.

Le document ci-joint est un outil de référence et un aide-mémoire pour vous faciliter la tâche. Avant votre départ à domicile, nous allons nous assurer que vous êtes à l'aise à poser les gestes requis.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

Buts

- Informer l'enfant et la famille sur les différents aspects du programme d'antibiothérapie à domicile ainsi que sur les soins, la surveillance et le suivi.
- Acquérir des connaissances, des attitudes et des habiletés qui sont nécessaires pour que l'enfant et sa famille soient autonomes dans les soins à leur retour à domicile et qu'ils se sentent en sécurité face aux gestes à poser.

Déroulement

Suite à une demande du médecin traitant et après l'évaluation de l'infirmière de liaison du Service de Liaison / Consultation Réseau et du médecin infectiologue, l'enseignement auprès de l'enfant et de sa famille peut débuter. Cet enseignement est dispensé par l'infirmière clinicienne du programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile.

Pour faciliter l'intégration des apprentissages, une infirmière du CLSC assurera le soutien nécessaire lorsque le parent ou l'enfant administre l'antibiotique par l'Intermate, 24 heures après le début du traitement. Le suivi se fera généralement au CLSC, avec un rendez-vous prévu avec la famille. Si nécessaire, l'infirmière complète l'enseignement reçu ou du moins, consolide celui-ci. Le tableau synthèse, disponible dans ce document, constitue un aide mémoire facile à consulter.

De plus, afin de mieux répondre aux besoins des familles, un service de soutien infirmier est en place au Centre de Coordination Activités Réseau du CHU Sainte-Justine de 16h00 À 8H00 durant la semaine et 24 heures par jour la fin de semaine et les jours fériés. L'infirmière réseau peut solutionner les problèmes qui se présentent et, si nécessaire, faire appel au médecin.

Objectifs spécifiques

Suite à l'enseignement reçu, l'enfant et sa famille seront capables:

- D'appliquer les mesures de prévention des infections afin que le traitement soit fait sans risque de contamination.
- D'utiliser l'Intermate pour administrer correctement la médication et d'apporter les correctifs nécessaires si des problèmes se manifestent.
- D'identifier l'antibiotique administré, ses particularités et les effets secondaires possibles.

L'enseignement concernant cet objectif est assumé par le pharmacien. Il remet aux parents une fiche où sont consignées les informations. Il collabore aussi étroitement avec le médecin infectiologue concernant le choix des antibiotiques: stabilité, compatibilité, contenant approprié selon le volume et la concentration lors de la préparation.

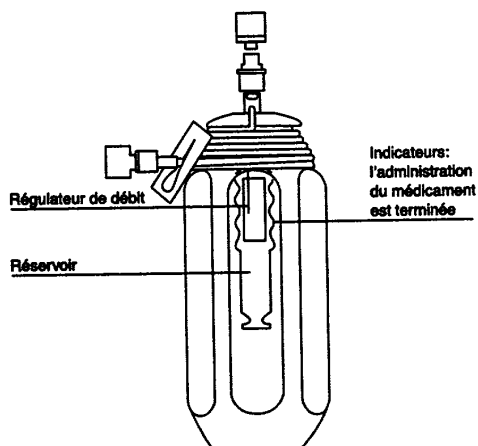
- D'irriguer avec le chlorure de sodium 0.9% et d'hépariner l'accès veineux.
- D'identifier et surveiller les points suivant : l'administration de l'antibiotique, l'état du site d'insertion de l'accès veineux et l'aspect du pansement.
- Adapter les activités de la vie quotidienne pour la durée du traitement d'antibiothérapie intraveineuse à domicile.
- D'identifier les personnes à rejoindre en cas de besoin.
- D'appliquer et de suivre le plan de traitement.

Contenu

A. INTERMATE

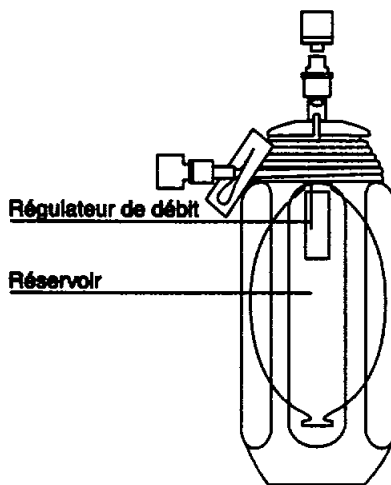
Définition

L'Intermate est un système d'infusion qui permet l'administration de solution intraveineuse selon un délai variant de 30 minutes et 5 heures. Cette variation dans le temps d'administration est possible grâce à la structure de l'Intermate. Celui-ci est muni d'un réservoir fait d'un matériau appelé élastomère qui se distend et se gonfle tel un ballon lorsqu'il est rempli de liquide.



Contrôle du débit

Un dispositif interne appelé régulateur de débit, en association avec le réservoir qui exerce une pression positive, maintenant un débit constant dans l'écoulement du liquide tout au long du traitement.



B. Prévention des infections

Pour tout traitement, que ce soit à l'hôpital ou à domicile, des mesures d'hygiène et d'asepsie sont essentielles, particulièrement lorsque ce traitement est fait par voie veineuse. Ces mesures sont simples et faciles à appliquer : soit **le port du masque et le lavage des mains.**

➤ **Mettre le masque**

Si un cathéter court est en place, le port du masque n'est pas nécessaire mais le lavage des mains et le respect des règles d'asepsie lors de la manipulation du matériel stérile doivent être maintenus.

➤ **Lavage des mains**

1. Enlever les bagues, les bracelets et la montre.
2. Mouiller les mains.
3. Savonner les mains et les poignets avec un savon antiseptique.
4. Faire mousser le savon en frottant vigoureusement les mains ensemble, durant 15 à 20 secondes.
5. Nettoyer les ongles.
6. Rincer les mains sous l'eau courante.
7. Sécher les mains avec une serviette propre, changée quotidiennement ou utiliser un essuie-tout. Refermer les robinets avec la serviette ou l'essuie-tout.

D'autres mesures de prévention des infections s'ajoutent à celles-ci. Nous signalerons chacune de ces particularités au fur et à mesure des apprentissages.

C. Administration du médicament

L'Intermate contenant l'antibiotique doit être sorti du réfrigérateur au moins 1 heure avant son utilisation et placé à l'abri de la lumière et de la chaleur. Ne pas le réchauffer en le trempant dans l'eau chaude, ni le placer dans le four micro-ondes.

Il est important de vérifier l'étiquette de la pharmacie avant utilisation. Elle doit contenir:

- Le nom de la personne qui doit recevoir le médicament
- Le nom du médicament
- La dose du médicament prescrit
- La date d'expiration sur l'Intermate

L'administration du médicament se fait de la façon suivante :

- ✓ Préparer le matériel nécessaire.
- ✓ Mettre un masque et se laver les mains.

Matériel nécessaire :

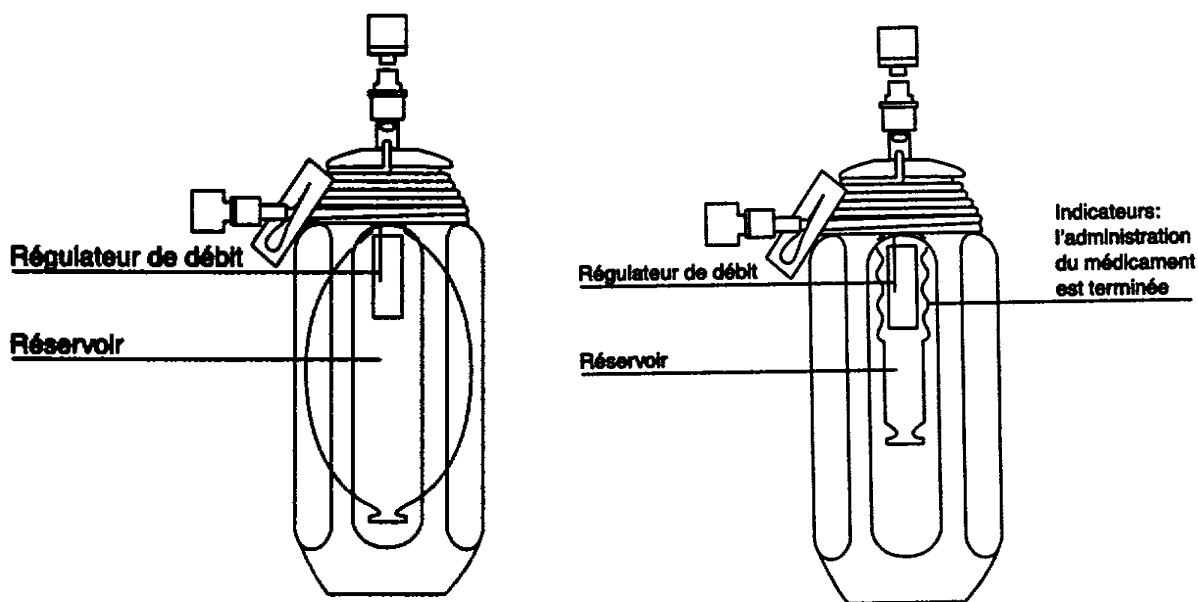
- Intermate
- 2 seringues de 10 ml de Chlorure de sodium 0.9%
- 1 seringue de 10 ml avec 2 ml d'Héparine
- 2 grands tampons d'alcool

Procédure :

1. S'installer sur une table bien nettoyée, y déposer une serviette propre et rassembler le matériel. Mettre le masque et se laver les mains.
2. S'assurer que les pinces de la rallonge en Y, de l'accès veineux, sont fermées.
3. S'assurer que le vide d'air de la tubulure de l'Intermate est fait jusqu'au bout, sinon le faire en ouvrant la pince régulatrice de débit et en enlevant l'embout protecteur de la tubulure. S'assurer qu'une goutte de liquide s'écoule. Lorsque le vide d'air est fait, refermer la tubulure avec le bouchon et fermer la pince.

4. Désinfecter, avec un gros tampon d'alcool le bouchon sans aiguille de l'accès veineux, environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
5. Adapter et visser une seringue de Chlorure de sodium 0.9% au bouchon sans aiguille, ouvrir les pinces et rincer le cathéter avec 5 à 10 ml*. Retirer la seringue.
6. RE-désinfecter, avec le gros tampon d'alcool, le bouchon sans aiguille environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
7. Adapter et visser à fond la tubulure de l'Intermate au bouchon.
8. Ouvrir la pince de la tubulure de l'Intermate et ouvrir ensuite les pinces de la tubulure de la rallonge en Y au niveau de l'accès veineux. L'administration du médicament débute.

Pendant l'administration, le réservoir diminue graduellement de volume. Lorsque vide, le ballonnet de l'Intermate est dégonflé.



D. Irrigation et héparinisation à la fin du traitement

- ✓ Mettre un masque
- ✓ Se laver les mains

Procédure :

1. Fermer les pinces de la rallonge de l'accès veineux et celle de l'Intermate, puis enlever ce dernier.
2. Désinfecter, avec le gros tampon d'alcool, le bouchon sans aiguille environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
3. Adapter et visser une seringue de Chlorure de sodium 0.9% au bouchon, ouvrir les pinces et rincer avec 5 à 10 ml *. Retirer la seringue.
4. RE-désinfecter, avec le gros tampon d'alcool, le bouchon sans aiguille environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
5. Adapter et visser une seringue d'héparine, ouvrir les pinces et rincer avec 1,5 ml minimum *. Retirer la seringue.
6. S'assurer que toutes les pinces sont fermées.
7. Vérifier le site de l'accès veineux : chaleur, douleur, rougeur, œdème.

* **Pression positive :**

Technique à faire selon le type de bouchon sans aiguille utilisé et les directives de l'infirmière lors de l'enseignement.

Définition :

Vous poussez sur le piston de la seringue pour rincer en même temps que vous glissez la pince sur la tubulure du dispositif IV pour fermer.

E. Soins et surveillance de l'accès veineux en place

Pour réaliser un traitement d'antibiothérapie, un accès veineux est installé par voie périphérique ou centrale. Ce dispositif exige des soins et des attentions spéciales pour assurer son bon fonctionnement.

- Si une voie centrale est utilisée « Picc line, Port-A-Cath, Broviac, etc... » le **port du masque** est exigé en plus d'un bon **lavage des mains**.
- Pour le cathéter central veineux à accès périphérique, appelé « Picc line », un connecteur en Y est installé dès le début du traitement et il est laissé en place pour la durée de celui-ci. Ce connecteur est muni de pinces. S'assurer que les pinces sont fermées lorsque non utilisées.
- Au moins 1 fois par jour, vérifier au site d'insertion la présence de rougeur, chaleur, douleur ou gonflement. Si vous décelez un ou plusieurs de ces signes, avvertir au plus tôt l'infirmière ressource.
- Si un problème quelconque se manifeste (retour de sang dans la tubulure, fuite de liquide au site d'insertion ou autre), avvertir l'infirmière ressource le plus tôt possible.
- S'il s'agit d'un cathéter central veineux à accès périphérique ou autre voie centrale, le pansement est changé 1 fois par semaine par l'infirmière lors de la visite au centre de jour. À la maison, si le pansement a tendance à se décoller, le consolider avec du diachylon.
- Les bouchons sans aiguille sont changés 1 fois / semaine lors des visites de suivi.

*** Si une douleur ou de l'inconfort est ressenti, au niveau du bras porteur du dispositif intraveineux, suite à son installation ou son retrait ou d'un effort, l'application de compresses tièdes et/ou l'administration d'acétaminophène peuvent être utilisées. Si la douleur ou l'inconfort persiste, contacter l'infirmière-ressource.**

F. Précautions à prendre lors des activités quotidiennes

Le programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile permet le retour à la maison et la reprise des activités normales de la vie quotidienne.

Par contre, quelques précautions s'imposent :

- ✓ Éviter de pratiquer des sports de contact ou de se chamailler.
- ✓ Éviter de participer aux cours d'éducation physique (billet médical disponible).

- ✓ Éviter de mouiller le pansement de l'accès veineux au moment du bain ou de la douche.
(Emballer le bras avec une pellicule plastique ou une serviette).

- ✓ Éviter de faire des gestes répétitifs avec le bras porteur du « Picc line ».
- ✓ Tenir la tubulure hors de la portée des animaux domestiques afin qu'ils ne puissent l'endommager.

G. Personnes à contacter en cas de besoin

Infirmière ressource : _____

Entre 8 et 16 heures, du lundi au vendredi. Téléphone: (514) 345-4720.

Infirmière soutien :

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, un service de soutien infirmier est en place au Centre de Coordination Activités Réseau du CHU Sainte-Justine de 16h00 à 8h00 durant la semaine, et 24 heures par jour la fin de semaine et les jours fériés.

L'infirmière réseau peut vous aider à solutionner les problèmes qui se présentent et fera appel au médecin si nécessaire.

Si Urgence seulement

Soir, nuit, fins de semaine et jours fériés

Tel : (514) 345-4992

Contacteur : L'infirmière réseau du Centre de Coordination Activités Réseau

H. Plan de traitement

Horaire d'administration de l'antibiotique _____

Suivi de l'infirmière du CLSC :

- € Jusqu'à autonomie pour l'administration de la médication par l'Intermate.
- € Si nécessaire, changement du pansement de l'accès veineux 1 fois par semaine ou au besoin.
- € Autres : _____

Suivi au CHU SAINTE-JUSTINE 1 fois / semaine :

- € Analyses sanguines *Centre de prélèvements, 2^e étage bloc 2* : _____
- € Visites médicales au programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile *Centre de jour 7 étage bloc 5* : _____
- € Autres rendez-vous : _____

I. Ordonnance et programmation

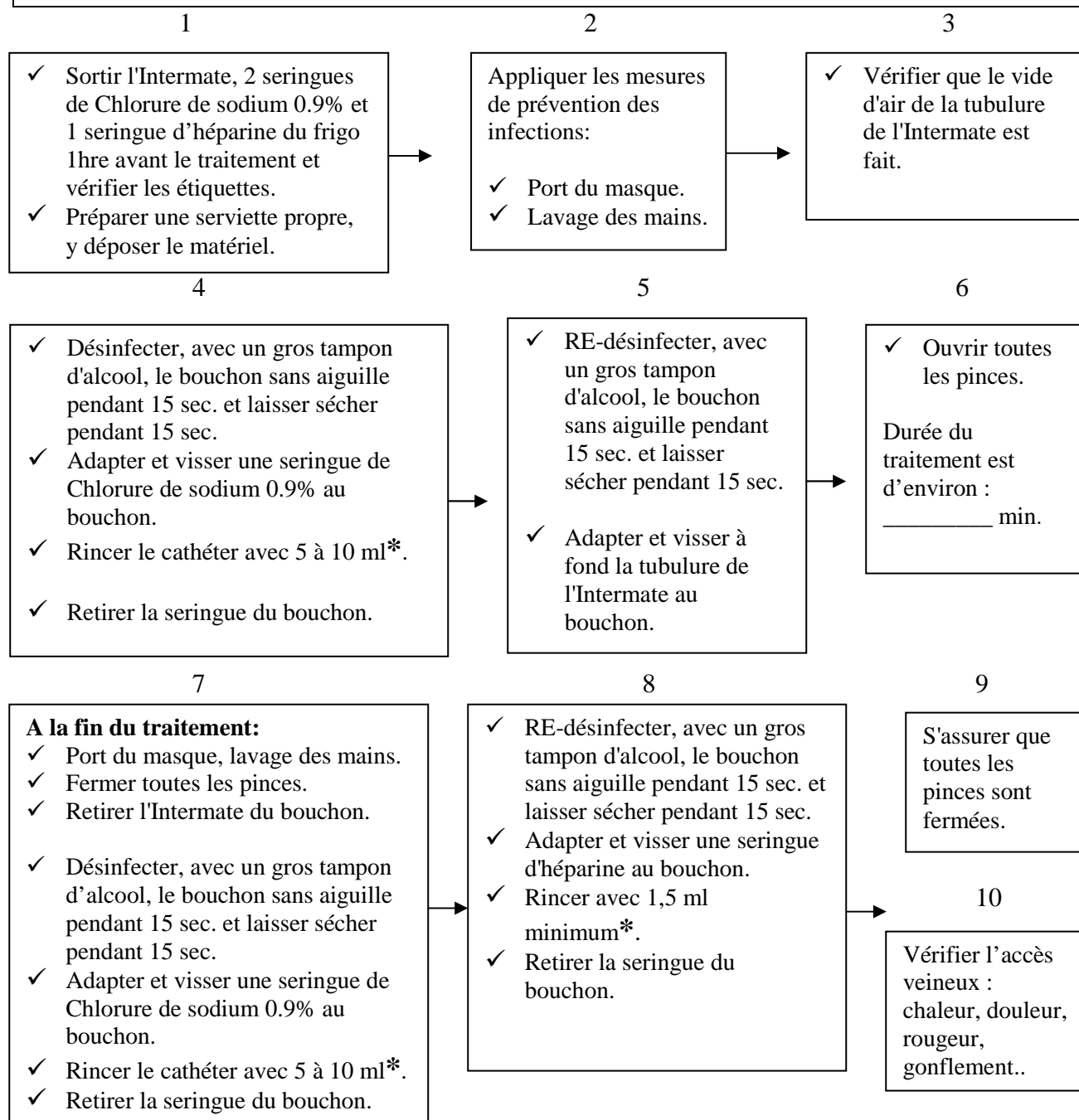
RX :

| | | |
|-----------------|-------------------------|-------|
| PROGRAMMATION : | Volume résiduel : _____ | ml. |
| INTERMATE | Volume de dose : _____ | ml. |
| | Durée de dose : _____ | min. |
| | Cycle de dose : _____ | hres. |
| | Horaire : _____ | . |

NOTE :

Conserver les Intermates et seringues usagés vides jusqu'à votre prochain rendez-vous.
L'infirmière en disposera de manière sécuritaire.

ADMINISTRATION D'UN ANTIBIOTIQUE AVEC LE SYSTÈME INTERMATE



* **Pression positive** : Technique à faire selon le type de bouchon sans aiguille utilisé et les directives de l'infirmière lors de l'enseignement.

Définition : Vous poussez sur le piston de la seringue pour rincer en même temps que vous glissez la pince sur la tubulure du dispositif IV pour fermer.

| |
|------------------|
| QUESTIONS |
|------------------|

Si vous avez des questions, les noter sur cette feuille afin de pouvoir les poser à l'équipe soignante.

Si vous avez des inquiétudes, les noter sur cette feuille afin de pouvoir en discuter avec l'équipe soignante.

| |
|-------------------|
| RÉFÉRENCES |
|-------------------|

Direction de la Santé Publique (2006). Le lavage des mains.
www.santepub-mtl.qc.ca/mi/etiquette/pdf/lavagemain2006.pdf